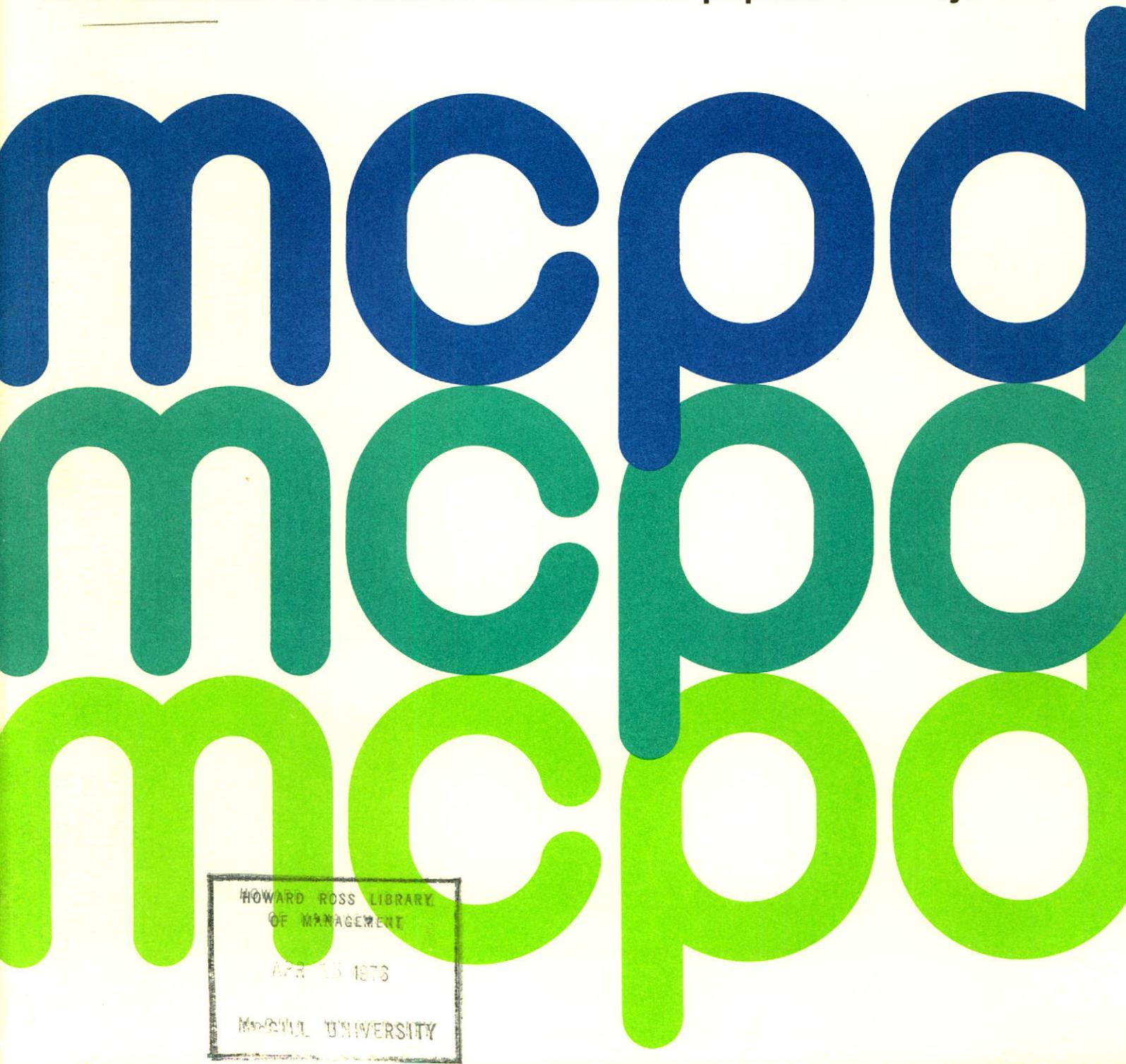


# Rapport annuel 1975



La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins



HOWARD ROSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT

APR 13 1976

McGILL UNIVERSITY







**Quarante-quatrième rapport annuel de  
la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins**

## **Membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins**

### **Unions régionales**

---

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins  
du diocèse de Chicoutimi  
L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins  
de l'Ouest-Québécois  
L'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins  
L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins

### **Institutions**

---

La Société d'Assurance des Caisses Populaires  
L'Assurance-Vie Desjardins  
La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie  
La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada  
Fiducie du Québec  
Association Coopérative Desjardins

## Le conseil d'administration

### Administrateurs

* Alfred Rouleau <i>président et chef de la direction</i>	
* Jean-Marie Ouellet <i>président du conseil d'administration</i>	(1977)
* J.-Gaudiose Hamelin <i>premier vice-président du conseil d'administration</i>	(1978)
* François LaRoche <i>deuxième vice-président du conseil d'administration</i>	(1977)
Charles Cimon <i>secrétaire du conseil d'administration</i>	(1976)
François Adam	(1978)
* Raymond Audet	(1977)
* J.-Roland Bellemare	(1976)
* Raymond Blais	(1976)
* Paul-R. Charbonneau	(1977)
* Raymond Comtois	(1976)
Jean-Marie Couture	(1976)
* Yvan Couturier	(1978)
* Gilbert Dragon	(1978)
Clément Gauthier	(1976)
* A.-Hervé Hébert	(1977)
* Albert Lajoie	(1976)
* Paul Lamoureux	(1977)
* Georges-Octave Langlois	(1977)
* Roland Lapointe	(1978)
* Robert Létourneau	(1978)
* Lionel Ménard	(1978)
Oscar Mercure	(1977)
* Armand Parent	(1978)
* Lucien Pilon	(1976)
* François Richard	(1976)
* Gérard Roussel	(1977)
* Roger Roy	(1977)
* Gérard Tremblay	(1978)
* Henri-Paul Trudel	(1978)
* Claude Veilleux	(1976)

### Conseillers de surveillance

Paul Lacaille	(1977)
J. Ferdinand Smith	(1978)
Roméo Thisdèle	(1976)

### Commissaires de crédit

Armand Cadotte	(1978)
Jean-Louis Cournoyer	(1977)
Jean-Marie Gagnon	(1976)

\* Membres du comité exécutif.

## **Les commissions**

### **Gestion**

MEMBRES: Alfred Rouleau, *président*, Charles Cimon, J.-Gaudiose Hamelin, François La Roche, Oscar Mercure, Jean-Marie Ouellet, Henri-Paul Trudel.

### **Éducation**

MEMBRES: Raymond Audet, *président*, Raymond Comtois, Albert Lajoie, Paul Lamoureux, Robert Létourneau, Gérard Tremblay.

### **Régie de l'inspection**

MEMBRES: Geo.-Octave Langlois, *président*, François Adam, Yvan Couturier, Lucien Pilon, François Richard, Claude Veilleux.

### **Relations de travail**

MEMBRES: Raymond Blais, *président*, Paul Charbonneau, Gilbert Dragon, Armand Parent, Gérard Roussel, Roger Roy.

### **Sélection et mise en candidature**

MEMBRES: J.-Rolland Bellemarre, *président*, Jean-Marie Couture, Clément Gauthier, A.-Hervé Hébert, Roland Lapointe, Lionel Ménard.

## Aux membres de l'assemblée générale

Depuis quelques années l'inflation a marqué l'économie mondiale et canadienne. En 1975, ce phénomène a été identifié comme un problème majeur et nos gouvernements ont décidé de prendre des mesures rigoureuses pour la combattre. Conscients de la nécessité de prévenir de plus grandes inégalités sociales qui résultent de l'inflation et de protéger le pouvoir d'achat de nos membres, nous devons, dans la mesure où nous sommes concernés, faire chacun notre part pour que la situation puisse redevenir normale.

Toutefois, malgré la conjoncture économique difficile, nous n'avons pas cessé de travailler au développement du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Les différents résumés contenus dans le présent rapport annuel en témoignent. Les administrateurs de la Fédération ont dû consacrer beaucoup de temps pour étudier et approfondir les nombreux dossiers qui leur ont été soumis. Ils ont pris leurs décisions dans le meilleur intérêt du Mouvement et en pleine conscience des responsabilités à assumer envers leurs mandataires.

Nous remercions vivement les administrateurs et le personnel de la Fédération pour leurs efforts et le dévouement qu'ils ont manifestés au cours de la dernière année. Le fait de travailler au sein d'un organisme de services dont les buts sont de coordonner, orienter et planifier le développement d'un mouvement aussi décentralisé que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins demande

certainement, en plus de la compétence professionnelle, une motivation et un sens du dialogue très développés.

Parmi les sujets qui ont retenu notre attention au cours de la dernière année, soulignons le 75e anniversaire de fondation de la première Caisse populaire. De nombreuses initiatives ont été prises par les Caisses populaires, les Unions régionales et les Institutions pour marquer cet événement. Conformément à l'orientation donnée, les manifestations reliées au 75e anniversaire ont voulu fournir une occasion de réflexion sur le sens de l'oeuvre commencée par Alphonse Desjardins et sur les responsabilités qu'il nous a léguées en tant que dirigeants des Caisses populaires.

La rencontre internationale organisée par la Fédération et tenue en octobre dernier a voulu être le sommet de cette année anniversaire par son thème: « les institutions coopératives d'épargne et de crédit dans le développement économique et social ». Tous les panélistes, Mgr Jean Zoa, MM. Pierre Lacour, Henri Desroche, Héran Schiffgen, entre autres, se sont efforcés de démontrer, selon les propos tenus lors de la séance d'ouverture par M. Roger Kérinec, devenu depuis président de l'Alliance Coopérative Internationale, comment « nous sommes attelés à une tâche d'une importance considérable ». Cette rencontre s'est révélée d'un très grand intérêt pour tous les participants. Comme l'écrivait d'ailleurs M. Théo Braun, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel de France: « Je suis convaincu que ce colloque aura un rayonnement très grand dans

l'histoire du crédit mutuel international en général. Il a été enrichissant et a bien montré qu'il était nécessaire ».

Nous croyons que la fréquentation de collègues venant de quatre continents et oeuvrant comme nous dans le champ de la coopération d'épargne et de crédit aura été une excellente occasion de prendre conscience de réalisations et d'expériences très intéressantes effectuées dans d'autres pays et qui, une fois adaptées, pourraient nous servir d'inspiration dans la poursuite de notre propre développement.

Beaucoup d'efforts ont été consentis au cours de la dernière année pour préparer, présenter et expliquer le point de vue du Mouvement des Caisses populaires Desjardins sur des législations qui l'affectent d'une façon ou d'une autre. Signons, par exemple, que le projet de révision de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, le mémoire en rapport avec l'intention du Gouvernement du Québec d'imposer une prime sur les dépôts assurables par la Régie de l'assurance-dépôts, et le mémoire au ministre des Finances du Gouvernement canadien sur la prochaine révision de la Loi sur les banques, ont été déposés. Soucieux de protéger les intérêts des Caisses populaires, nous continuons nos démarches et nous espérons que les législateurs comprendront le bien-fondé de nos interventions. En outre, nous avons proposé et obtenu des amendements à la Loi concernant la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins (1971, chap. 80).

Dans le domaine de nos préoccupations par rapport à nos membres, des études exhaustives de l'état de la capitalisation de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, ont permis au Conseil d'administration de la Fédération de formuler aux Unions régionales des recommandations ayant pour objectif d'assurer le développement ordonné de ces deux institutions avec des capitaux suffisants et une utilisation optimale des ressources internes disponibles.

D'autre part, après considération des aspects légaux, fiscaux, comptables et organisationnels de la question, il a été recommandé de remettre directement aux Caisses populaires et aux Unions régionales la propriété de La Sauvegarde, de La Sécurité et de la Fiducie du Québec. Les membres de l'Association Coopérative Desjardins, en assemblée générale, auront à décider s'ils désirent conserver la structure actuelle, à l'origine créée à cause d'une déficience de la Loi des caisses d'épargne et de crédit ou s'ils veulent détenir, sans intermédiaire, les actions de ces trois sociétés.

L'année 1975 a aussi été marquée par l'extension à l'échelle provinciale du service Inter-caisses. Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a ainsi fait la démonstration qu'il mettait l'innovation technologique au service de ses membres et qu'il

possédait les ressources humaines et l'expérience nécessaires pour exercer un rôle de premier plan dans la mise en place des nouveaux modes de paiement de l'avenir. De plus en plus notre compétence en ce domaine est reconnue en différents milieux. Il nous reste à continuer le travail entrepris, en nous rappelant que l'objectif à poursuivre est d'abord et avant tout un service toujours amélioré pour les membres des Caisses populaires.

C'est dans cette perspective que la recherche-consultation sur le partage des responsabilités et des champs de juridiction entre les Unions régionales, les Institutions et la Fédération a été menée en cours d'année. Ce travail a permis à chacun de s'exprimer et, dans un deuxième temps, de discuter des recommandations issues du rapport final. La prochaine année devrait nous permettre de déboucher sur des propositions qui assureront une meilleure coordination et une meilleure utilisation de nos ressources humaines et financières.

Nous avons entrepris, depuis un an, des réflexions sur des sujets difficiles mais d'une importance capitale pour l'avenir du Mouvement et de la coopération au Québec. En septembre dernier, un colloque a réuni les dirigeants du Mouvement pour étudier le Rapport Parenteau sur les relations de l'État et du mouvement coopératif et sur ses responsabilités envers le développement coopératif.

Nous nous sommes aussi penchés sur les responsabilités nouvelles que nous devrions assumer et sur le rôle accru que nous

---

devrions exercer par rapport aux secteurs de la consommation et de l'habitation. Toutes ces questions sont vitales pour l'avenir des Caisses populaires et toutes les décisions en ces domaines devront être prises en retenant pour critère les intérêts réels des membres des Caisses populaires et de la collectivité qui nous fait confiance.

Vous me permettrez, avant de terminer, de rappeler que lorsque nous parlons des Caisses populaires ou du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, nous parlons de la coopération, de l'homme, de la collectivité, de responsabilités sociales et de responsabilités économiques. Nous parlons du Québec.

Pour atteindre vraiment les objectifs que nous poursuivons et pour correspondre aux attentes de notre société, il nous appartient, à tous et à chacun, de réfléchir davantage sur la situation sociale dans laquelle nous nous trouvons. Il est impossible de parler de solidarité et de motivation si vraiment chacun d'entre nous ne dépasse pas les seules perspectives économiques ou financières.

Si nous voulons contribuer efficacement à bâtir une société plus humaine où tous pourront vivre et s'épanouir, nous devrons tous — c'est d'absolue nécessité pour y parvenir — nous appliquer à développer chez chacun d'entre nous une plus grande sensibilité aux problèmes des autres et un plus grand souci du bien commun.

## Compte rendu des activités

Les institutions et les entreprises font à la fin de chaque exercice social un rapport de leurs activités et publient un bilan financier.

L'occasion est toute trouvée pour faire le point sur leurs opérations et revoir et modifier, s'il y a lieu, leurs orientations vis-à-vis les objectifs qu'elles poursuivent.

Organisme de coordination, de planification et d'orientation, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins (qui regroupe les Unions régionales de Caisses populaires Desjardins et les Institutions complétant leur action), est au service du Mouvement des Caisses populaires Desjardins qu'elle dirige.

Et c'est à travers ses activités tant au niveau de son Assemblée générale, de son Conseil d'administration, de son Comité exécutif qu'au niveau de ses Commissions et de sa Direction générale qu'elle poursuit les objectifs qui lui sont assignés.

Nous devons forcément, dans le cadre restreint de ce rapport annuel, nous limiter à une énumération des principales activités qui traduisent ses préoccupations.

### Le conseil d'administration

#### Activités relatives aux membres de la Fédération

— Il a pris les mesures pour que les demandes d'augmentation de capitalisation de la Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité soient soigneusement étudiées; il a recommandé aux Unions régionales la souscription des capitaux additionnels requis et a suggéré les conditions selon lesquelles devrait se faire cette souscription.

— Il a pris connaissance des rapports semestriels sur les résultats des opérations des Institutions du M.C.P.D.

— Il a pris connaissance d'une étude concernant les implications que pourrait avoir la présence dans les Institutions d'actionnaires ne faisant pas partie du M.C.P.D.

— Il a pris connaissance de l'étude sur le partage des responsabilités et des champs de juridiction entre les Unions régionales, les Institutions et la Fédération, et il a établi la procédure à suivre pour lui donner suite.

— Il a pris connaissance du rapport de la Commission de sélection et de mise en candidature faisant la mise à jour des critères de recrutement et de choix des administrateurs des Institutions.

— Il a étudié les différentes modalités possibles et a décidé d'une méthode de remettre directement aux Caisses populaires la propriété de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie, de la Fiducie du Québec et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

— Il a pris connaissance d'un rapport-progrès de la Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité concernant la recommandation du Conseil d'administration de la Fédération lors de la souscription de capitaux additionnels pour ces deux sociétés.

### **Activités relatives aux investissements et aux engagements financiers**

— Il a pris connaissance des résultats financiers de l'agence de Voyages Constellation Limitée.

— Il a pris connaissance des résultats d'une recherche concernant les investissements dans le M.C.P.D. et d'un projet de normes de références en cette matière.

### **Activités relatives à l'éducation**

— Il a pris connaissance de la deuxième partie du rapport de la Commission de l'Éducation portant sur les principes de l'éducation dans le M.C.P.D.

— Il a décidé que les congrès provinciaux se tiendraient dorénavant tous les 5 ans. La tenue du prochain congrès a été fixée au printemps de 1977. La Fédération, en collaboration avec les Unions

régionales et les Institutions, assumera la responsabilité de leur organisation.

— Il a désigné les délégués de la Fédération au congrès de la Confédération internationale du Crédit populaire qui a été tenu en mai 1975, à Bruxelles.

## Activités relatives à la législation ou à des actions gouvernementales

- Il a pris connaissance et fait des suggestions concernant le projet d'amendements à la Loi de la Société d'Assurance des Caisses Populaires.
- Il a autorisé la présentation d'un mémoire au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières au sujet du paiement éventuel d'une prime à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
- Il a donné des orientations et a autorisé la présentation au Gouvernement fédéral d'un mémoire en relation avec la révision de la Loi sur les banques.
- Il a rencontré le ministre de l'Industrie et du commerce du Gouvernement du Québec, M. Guy St-Pierre, qui était accompagné de quelques-uns de ses proches collaborateurs.
- Il a appuyé les démarches auprès du Gouvernement fédéral pour que la Fédération ait un représentant au sein du comité chargé d'étudier le système de paiement de l'avenir.
- Il a décidé du projet d'amendements à la Loi concernant la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins (1971, chap. 80).
- Il a été informé des résultats d'une rencontre du président de la Fédération avec le président de l'Agence canadienne de développement international sur les modifications à apporter aux modalités de collaboration des coopératives en ce qui a trait à l'aide aux pays en voie de développement.
- Il a été informé des démarches effectuées par la Fédération, à la suggestion de la Fiducie du Québec, afin de recommander au premier ministre du Québec l'utilisation de ressources oeuvrant dans le M.C.P.D., pour les comités gouvernementaux traitant de sujets sur lesquels nous sommes particulièrement préparés.
- Il a été mis au courant des demandes de consultation de la part du Gouvernement du Québec concernant notamment le projet des Sociétés de développement de l'entreprise québécoise et la Loi de la Société d'habitation du Québec.

## Activités relatives aux opérations de la Fédération

- Il a autorisé l'adoption de nouvelles règles budgétaires pour les opérations de la Fédération.
- Il a nommé M. Gilles Jobin au poste de directeur général adjoint — Ressources humaines en remplacement de M. Gérard Barbin
- Il a autorisé un changement à la macro-structure de la Fédération par le réaménagement administratif du Secrétariat général.

## Activités relatives aux employés

- Il a étudié les implications de la Loi anti-inflation.
- Il a pris connaissance d'une enquête sur les salaires effectuée au Québec par la Fédération.
- Il a adopté les prévisions budgétaires de la Fédération pour 1976 et les augmentations des échelles de salaires.

## Activités relatives aux membres des Caisses populaires

- Après avoir pris connaissance de toutes les données fournies par les études scientifiques, il a décidé de ne pas impliquer le M.C.P.D. dans une carte de crédit.
- Il a décidé d'accorder priorité au développement du système d'informatique des Caisses populaires.
- Il a autorisé la création d'un « Prix annuel Desjardins », d'un montant de \$5,000.
- Après étude de la question, il a convenu que le système informatisé de paie (SIP) serait instauré par la Fédération sur une base temporaire.
- Avec l'aide d'experts, il a amorcé une réflexion sur le phénomène syndical dans une perspective institutionnelle et dans le contexte des relations patronales ouvrières.
- Il a pris connaissance et autorisé la signature de l'entente avec la Société centrale d'hypothèques et de logement permettant aux Unions régionales et aux Caisses populaires de devenir prêteurs agréés.

## Activités relatives à l'intercoopération

- Il a décidé de donner suite à des demandes de service de télétraitement de la part de la Ligue des Caisses d'Économie du Québec, de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Ltée et de l'Ontario Credit Union League.
- Il a convenu que la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins puisse offrir les mêmes plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement que nous, à la condition cependant, que ses caisses utilisent les mêmes documents, accordent le même taux d'intérêt et transigent avec la Fiducie du Québec en tant que fiduciaire.
- Il a étudié la proposition du Conseil de la Coopération du Québec à l'effet de créer la Société de développement coopératif.
- Il a autorisé la tenue d'un colloque des dirigeants des Unions régionales et des Institutions portant sur le Rapport Parenteau concernant les relations

entre le Gouvernement du Québec et le mouvement coopératif.

— Il a confié à la Fédération un mandat de recherche sur la responsabilité et le rôle que pourrait jouer le M.C.P.D. dans le développement des entreprises coopératives de consommation et dans le secteur de l'habitation au Québec.

— Il a pris connaissance des résultats de la réunion de toutes les fédérations de caisses d'épargne et de crédit du Canada portant sur le système de paiement de l'avenir et les implications que cela pourrait avoir sur les caisses d'épargne et de crédit.

### Activités relatives aux communications

— Après étude, il a convenu que la publicité institutionnelle serait sous la responsabilité de la Fédération et la publicité des services, sous la responsabilité des Caisses populaires, des Unions régionales et des Institutions.

— Il a appuyé les démarches pour obtenir l'émission d'un timbre en l'honneur d'Alphonse Desjardins à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la première Caisse populaire.

### Le comité exécutif

— Il a pris connaissance du rapport concernant les nouvelles normes de liquidité et il a indiqué le cheminement à suivre pour leur adoption et leur application.

— Il a pris connaissance de la consultation auprès des Caisses populaires concernant le montant minimum de dépôt garanti ac-

ceptable par la Fiducie du Québec.

— Il a pris connaissance d'un projet de mémoire au Gouvernement provincial au sujet d'une prime éventuelle à verser à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et a formulé ses recommandations.

— Il a étudié le projet de financement à moyen terme de la Confédération des Syndicats Nationaux.

— Il a pris connaissance d'un projet de rapport de la Fédération au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions fi-

nancières concernant les activités du Service de l'inspection en 1974 et a fait ses recommandations.

— Il a autorisé la poursuite des négociations avec le ministère provincial des Affaires sociales concernant les prêts aux bénéficiaires de l'aide sociale.

## Activités des commissions

### Commission de gestion

**MANDAT:** Étudier les problèmes de gestion et assister le président de la Fédération dans l'exercice de ses fonctions.

Elle a tenu cinq réunions en 1975. Ses principales activités peuvent se résumer ainsi:

— Elle a pris connaissance des états financiers périodiques de la Fédération.

— Elle a étudié les rapports-progrès de l'étude concernant le partage des responsabilités entre les Unions régionales, les Institutions et la Fédération.

— Elle a décidé du choix d'une maison de publicité pour la campagne conjointe 1975-76.

— Elle a pris connaissance des états financiers semestriels

des Institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Elle a recommandé l'implantation d'un système de classification et de gestion des documents et a retenu les services de la firme COGENA INC. à cette fin.

— Elle a pris connaissance des effets de la législation anti-inflation sur la question des salaires.

— Elle a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Fédération pour l'année 1976.

## Commission de sélection et de mise en candidature

**MANDAT:** Faire un inventaire perpétuel des candidats susceptibles de remplir des fonctions d'administrateur dans les Institutions du M.C.P.D. et, à la demande de celles-ci, leur soumettre les noms de personnes compétentes.

Elle a tenu six réunions en 1975. Ses principales activités peuvent se résumer ainsi:

- Elle a soumis des noms en vue de pourvoir au remplacement d'administrateurs pour l'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie.
- Elle a formulé des suggestions concernant la formation du Conseil d'administration de l'Institut Coopératif Desjardins.
- Elle s'est déclarée disposée, sur demande écrite, à agir comme

comité de mise en candidature de l'Association Coopérative Desjardins.

— Elle a complété le travail de révision des documents concernant le recrutement et la sélection des administrateurs des Institutions. Ce document a, par la suite, été soumis au Conseil d'administration.

— Elle a fait connaître ses vues sur la question des honoraires à payer aux administrateurs.

— Elle a complété, en 1975, la campagne de recrutement de candidats administrateurs commencée en 1974.

— À la demande du Conseil d'administration, elle a accepté de procéder à l'étude du réaménagement des conseils d'administration de la Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

## Commission de régie de l'inspection

**MANDAT:** Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des Caisses populaires.

Elle a tenu quatre réunions en 1975. Ses principales activités peuvent se résumer ainsi:

- Elle a pris connaissance régulièrement des dossiers de la Direction de l'inspection portant sur des cas particuliers d'inspection dans les Caisses populaires; elle a analysé les rapports périodiques concernant les réclamations d'assurance

et a été tenue au courant du fonctionnement de la Direction de l'inspection.

— Elle s'est penchée d'une façon particulière sur le problème des Caisses populaires déficitaires. Elle a recommandé que cette question soit soumise pour étude aux directeurs généraux des Unions régionales.

— Elle a pris connaissance d'un fascicule préparé par la Direction de l'inspection et intitulé: « Interprétation des états financiers de la Caisse populaire ».

— Elle a recommandé l'envoi d'un rapport annuel des activités de la Commission au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières.

— Les membres de la Commission ont pris connaissance des modifications prévues selon la formule dite de l'impôt reporté en ce qui a trait à la comptabilisation de l'impôt sur le revenu des Caisses affiliées.

## Commission de l'éducation

**MANDAT:** Concevoir, planifier et proposer les politiques générales de formation des dirigeants, du personnel et des membres des Caisses populaires, des Unions régionales et des Institutions.

— La Commission a pris connaissance du rapport du groupe de travail sur les principes d'éducation de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et a étudié les suites à donner par la Commission à ce rapport.

## Commission des relations de travail

**MANDAT:** Étudier les questions concernant les relations de travail et les conditions de travail en général, propres à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

Elle a tenu six réunions en 1975. Ses principales activités peuvent se résumer ainsi:

— Elle a procédé à l'examen du programme de sécurité sociale des employés du M.C.P.D.

— Elle a pris connaissance de l'enquête salariale 1975 et a analysé les implications de cette enquête en regard des lois anti-inflation des gouvernements fédéral et provincial. Elle a recommandé l'adoption d'une politique en matière de salaires pour l'ensemble du M.C.P.D.

— Elle a fait le point sur les activités de la Division des relations de travail de la Fédération. Elle a fait l'examen du règlement relatif aux négociations de conventions collectives dans les Caisses populaires.

— Elle a pris connaissance d'un travail réalisé par la Direction du personnel de la Fédération au cours de l'été 1975: « Analyse comparative des clauses négociées dans les Caisses populaires ».

— Elle a pris connaissance d'un document de travail portant sur les services essentiels et a fait les recommandations appropriées concernant la poursuite de cette étude en vue d'en préciser certains éléments.

— Les problèmes d'indexation des salaires ont fait l'objet de

réflexions de la part de la Commission.

— Elle s'est prononcée sur un partage des tâches entre la Commission et le Comité consultatif du personnel.

— Elle a fait le point sur les pouvoirs et les devoirs de la Commission.

— Elle a pris connaissance et a accepté un programme général de travail.

## Activités du secrétariat

Les activités du Secrétariat concernent principalement la convocation et la tenue des assemblées générales, des assemblées du Conseil d'administration et du Comité exécutif, ainsi que les réunions des commissions et comités qui sont constitués pour aider le Conseil d'administration dans la bonne exécution de ses fonctions.

Les activités du Secrétariat se réfèrent aussi à la rédaction des procès-verbaux de ces assemblées, à la tenue des registres, à la garde des archives.

Voici quelques chiffres indiquant le nombre des réunions qui ont été tenues par les conseils, commissions et comités de la Fédération:

Conseil d'administration	10
Comité exécutif	2
Commission de gestion	5

Directeurs généraux des Unions régionales	10
Commission de sélection et de mise en candidature	6
Commission de l'inspection	4
Commission des relations de travail	6
Commission de l'éducation	1
Comités consultatifs: affaires bancaires et compensation	3
affaires juridiques	2
communication	8
formation	4
informatique	3
normes et procédés	6
personnel	5
placements	3
télétraitements	3

Mentionnons également la tenue, les 16 et 17 septembre 1975, d'un colloque des dirigeants des Unions régionales et des Institutions et de leurs directeurs généraux sur la participation de l'État au développement du mouvement coopératif au Québec.

## Activités internationales

---

La Fédération a donné suite aux nombreuses demandes de renseignements de la part de ceux qui désiraient se documenter sur les Caisses populaires pour contribuer au développement des coopératives d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement.

1975 a été une année d'activités intenses en vue de consolider et mieux coordonner les activités internationales. Des négociations avec l'Agence canadienne de développement international, qui a favorablement modifié son comportement envers les Caisses populaires, ont été conduites afin de réaliser les objectifs du M.C.P.D.

Parmi les demandes d'assistance qui nous sont parvenues durant l'année, mentionnons en particulier celle des Nations-Unies, pour un projet de caisses coopératives d'épargne et de crédit au Dahomey.

M. Benedict Mukong, président de l'ACECA (Association des Caisses d'Épargne et de Crédit d'Afrique) et de la Cameroun Credit Union League, nous a rendu visite.

Nous avons également accueilli le directeur général de COPAC, M. Robert Hewlett, accompagné du directeur général du World Council of Credit Unions, M. Paddy Bailey, qui sont venus pour discuter des possibilités d'une étude du projet International Interlending Program par l'ACDI, etc.

## Participation au Congrès de la Confédération internationale du Crédit populaire

---

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, qui est membre de la Confédération internationale du Crédit populaire depuis sa fondation en 1950, fut représentée par cinq administrateurs, le directeur général de la Société d'investissement Desjardins et le secrétaire général de la Fédération, au Congrès international de la Confédération tenu à Bruxelles, du 21 au 23 mai 1975.

Il fit l'examen d'une nouvelle approche concernant le rôle du crédit populaire vis-à-vis les petites et moyennes entreprises à la lumière des conclusions des enquêtes nationales qui furent faites sur les relations entre les

organismes de crédit populaire et les petites et moyennes entreprises.

L'accord s'est fait sur la mise en place de services spécialisés de conseils de gestion par les institutions de crédit populaire qui consentent des prêts aux P.M.E.

## Comité de Liaison international de la Coopération d'épargne et de crédit

---

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins est membre du Comité de Liaison international de la Coopération d'épargne et de crédit.

A la suite de la rencontre internationale de la Coopération d'épargne et de crédit, le Comité de Liaison international de la Coopération d'épargne et de crédit a tenu, à Québec le 10 octobre 1975, une réunion à laquelle ont participé MM. Alfred Rouleau, président, Paul-Émile

Charron, secrétaire général, et Yvon Daneau, directeur général adjoint — Recherche et développement.

Les discussions ont porté principalement sur les mesures à prendre, suite au dernier congrès international, pour favoriser le développement de la coopération internationale au plan de l'épargne et du crédit et pour stimuler le progrès des coopératives d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement.

### Paul-Émile Charron

## Le comité de direction

Alfred Rouleau  
*président*

Paul-Émile Charron  
*adjoint au président et  
secrétaire général*

René Croteau  
*directeur général*

Yvon Daneau  
*directeur général adjoint,  
Recherche et développement*

Gilles Jobin  
*directeur général adjoint,  
Ressources humaines*

Marc Lemieux  
*directeur général adjoint,  
Contrôle et gestion*

Louis Arnaud  
*directeur général adjoint,  
Inspection*

Léon-G. Cantin  
*secrétaire du Comité de direction*

## Rapport de la direction générale

Au nom de l'ensemble des services de la Fédération, il m'est agréable de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 1975.

Comme il n'est pas possible de présenter un compte rendu détaillé de toutes les opérations, le présent rapport s'appliquera à rappeler les points les plus marquants.

## Secrétariat général

Un réaménagement important a été effectué en septembre dernier, lorsque le secteur des communications, qui était jusqu'alors rattaché à la présidence, a été transformé en une direction relevant du Secrétariat général. À cette occasion étaient créées une direction du secrétariat à laquelle était confié, entre autres

responsabilités, le secrétariat des commissions et des comités consultatifs, et une direction des affaires internationales.

De la sorte, ce secteur compte maintenant quatre directions, soit: le secrétariat, les communications, les affaires internationales et le contentieux.

### Secrétariat

L'année 1975 a vu la mise en route d'un programme de classement et de gestion des documents, programme qui est implanté à la Fédération avec application dans une union régionale et une caisse populaire, puisque l'objectif est de produire et de développer un système intégré qui s'étendra graduellement aux Unions régionales et à celles de leurs Caisses populaires affiliées qui le désirent.

Des recherches ont été entreprises pour retracer, regrouper et protéger les documents reliés à notre histoire. A cet égard, les archives de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, de L'Assurance-Vie Desjardins et de L'Institut Coopératif Desjardins ont été inventoriées et microfilmées. Les travaux se poursuivent dans la même perspective avec les Unions régionales et les autres Institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

### Communications

Un travail intense a été déployé en vue de l'intégration de l'information et de la publicité aux diverses activités de la Fédération.

Cette direction a participé de façon très active à plusieurs événements particuliers comme le soixante-quinzième anniversaire Desjardins, la rencontre internationale, le lancement du timbre Alphonse Desjardins, l'édition et le lancement du livre de Yves Roby, la conception et la mise en marche du Prix annuel Desjardins, sans compter la réalisation et la publication des

revues Desjardins, Ma Caisse, Uni-D et plusieurs brochures.

Lors de la mise en marché de nouveaux services ou de nouveaux produits comme inter-caisses, épargne-logement, épargne-retraite, la collaboration avec les Communications a été des plus soutenues.

Les ressources de cette direction se sont appliquées à bien recevoir les visiteurs, de plus en plus nombreux, qui nous viennent du Québec, des autres provinces

du Canada et de plusieurs pays du monde.

Cette direction a également la charge de préparer et de réaliser les campagnes de publicité institutionnelle du M.C.P.D. Entre autres, depuis 1975, la préparation

et la réalisation de la tenue des assemblées générales annuelles des Institutions du M.C.P.D. relèvent de cette direction à laquelle collabore différentes ressources des Institutions concernées.

## Affaires internationales

Cette direction s'est préoccupée d'apporter assistance et de fournir de la documentation à plusieurs organismes qui s'occupent de l'implantation et du développement des caisses d'épargne et de crédit dans différents pays du monde, particulièrement ceux en voie de développement. A cet égard, des négociations

se sont poursuivies avec l'ACDI, qui a accepté d'assumer en totalité les frais encourus pour les projets de développement de caisses d'épargne et de crédit au Cameroun et en Haute-Volta, sous les auspices de la Fédération, projets qui sont déjà en cours depuis plus de quatre ans maintenant.

## Contentieux

Les membres de cette direction, qui a été réorganisée en cours d'année, ont été appelés à travailler sur des dossiers relatifs à la révision de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, des lois sur le crédit agricole et de la Loi sur les banques. Ils ont contribué à l'élaboration et à la présentation du projet de loi modifiant la Loi concernant La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins (1971, chap. 80).

La Direction du contentieux a continué d'assurer les relations avec le ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières au sujet de la formation, de la fusion et de la liquidation des Caisses populaires et au sujet des changements de nom ou de territoire.

D'autre part, les conseillers juridiques ont participé à des rencontres et ont émis des opinions à l'égard de certaines questions soulevées par les Unions régionales qui ont fait appel à leurs services. Enfin, ils ont suivi l'évolution de la législation provinciale et fédérale, pour tout ce qui touche aux opérations des membres de la Fédération.

### Direction normalisation

#### Organisation et méthodes

Au cours de l'année 1975, en plus des travaux réguliers de mise à jour des manuels d'opérations, la Division organisation et méthodes a complété ou effectué plusieurs travaux de recherche concernant notamment: la carte de crédit, inter-caisses, les plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement, la compensation en différé, le système de dépôts directs, l'analyse de la renta-

bilité des nouveaux terminaux 3600, les prévisions budgétaires, l'accréditation des Caisses populaires à la Société centrale d'hypothèques et de logement, etc. Cette division travaille aussi activement à développer un modèle d'analyse de marché à l'intention des Caisses populaires.

#### Immeubles et équipement

En plus de fournir des services consultatifs diversifiés, la Division immeubles et équipement a continué le travail d'élaboration des normes sur les immeubles. Ces dernières seront disponibles au cours de 1976.

#### Fiscalité

Les préoccupations de la Division fiscalité ont été principalement axées sur les amendements à être apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu et à la Loi de l'assurance-dépôts du Québec, la publication de bulletins fiscaux, la préparation et la diffusion de cours de fiscalité à l'intention des Caisses populaires, les négociations avec des perceuteurs au niveau provincial et au niveau fédéral concernant les cotisations des Caisses populaires et des Unions régionales. Des membres de cette équipe ont également effectué des études spéciales telles que: les problèmes fiscaux relatifs aux plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement, l'évaluation des implications fiscales relatives à la liquidation de l'Association

Coopérative Desjardins et la Société de Gestion d'Aubigny et des recherches sur la présentation de l'impôt reporté aux états financiers des Caisses populaires.

Outre les recherches précédemment énumérées, la direction a aussi participé à des travaux ayant des incidences à plus long terme pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Qu'il soit fait mention ici rapidement des travaux relatifs aux nouvelles normes de liquidité, à la préparation du mémoire sur la révision de la Loi sur les banques, de l'évolution des secteurs de l'habitation et de la consommation au Québec.

## Direction études et statistique

### Statistique

L'année 1975 a été caractérisée par la réorganisation, le développement et l'implantation des systèmes suivants: situation mensuelle, prévisions budgétaires et rapport financier et statistique des Caisses populaires Desjardins.

Le développement du système situation mensuelle, amorcé en 1974, s'est poursuivi en 1975. Plusieurs exploitations automatisées depuis lors (situations/ensembles, état des opérations/ensembles, situations comparées) permettent aux dirigeants de la Fédération, des Unions régionales et des Caisses populaires de mieux discerner l'évolution comparative de l'ensemble des Caisses populaires.

Les prévisions budgétaires, préparées par les Caisses populaires, alimentent un support de gestion mis sur pied en 1975. Ce support automatisé permet d'assurer le contrôle mensuel du budget.

Enfin, suite à une entente avec les autorités gouvernementales, le rapport financier et statistique des caisses d'épargne et de crédit a été entièrement réorganisé de concert avec la Direction générale adjointe — Inspection, le suivi informatique a été amorcé en 1975 et se poursuivra en 1976.

### Études économiques et sociologiques

Au cours de l'année qui se termine, l'équipe affectée aux études économiques et sociologiques s'est employée principalement aux recherches suivantes:

- Évaluation de la *Revue Desjardins* et de la *Revue Ma Caisse*.
- Recherche sur les services communautaires offerts par diverses Caisses populaires.
- Mise à jour de l'étude faite en 1972 concernant les dirigeants des Caisses populaires.

## Ressources humaines

### Formation

L'équipe de cette direction a été, en grande partie, renouvelée cette année et ses efforts ont surtout été employés à accentuer les collaborations des ressources de formation des Unions régionales et de la Fédération, en vue d'une action plus efficace.

Les programmes de formation à l'intention du personnel cadre des Caisses populaires a fait l'objet d'un examen approfondi et un nouveau programme commun de formation à la gestion a été développé et sera mis en route en 1976.

On s'est appliqué également à préciser les programmes de formation à l'intention des dirigeants de Caisses populaires,

de sorte que les Unions régionales auront désormais plus de facilité à situer leur action à l'intérieur de ce cadre d'ensemble. Des contributions plus particulières ont été apportées, à leur demande, à quelques Unions régionales en vue de les aider à résoudre certains problèmes de structure, de redéfinition d'objectifs et d'appuyer l'animation des colloques tenus en cours d'année.

Plusieurs sessions de perfectionnement ont été tenues à L'Institut Coopératif Desjardins ou dans les régions mêmes, sessions portant sur la communication, l'informatique, la gestion, les relations de travail, les techniques d'instruction, etc.

### Personnel

Une des préoccupations de cette direction a été d'apporter un support aux différents cadres de la Fédération pour leur permettre une gestion plus efficace du personnel de leur secteur.

Compte tenu du roulement de personnel courant, plusieurs postes ont dû être comblés dans différents secteurs en collaboration avec les directions concernées.

Dans le champs des relations de travail les accréditations nouvelles (onze) et les renouvellements de conventions collectives dans les Caisses populaires et Unions régionales (vingt-six) ont occupé la plus grande partie du temps des ressources de ce secteur.

De plus, un grand nombre de dossiers relatifs à la procédure des griefs, à l'arbitrage et à la représentation auprès du Tribunal du travail ont dû être traités. Un stage de formation en relations de travail destiné aux cadres des Caisses populaires et des Unions régionales a été préparé par les membres de cette division en collaboration avec la Direction de la formation et une première session a été complétée en 1975.

En collaboration avec les Unions régionales et les Institutions membres de la Fédération, a été tenue, en 1975, une enquête de salaires sur l'ensemble du marché québécois. Ce dossier sur la rémunération a été complété par une recherche portant sur les conditions de travail offertes par différents employeurs du

Québec. Les résultats de cette dernière enquête seront disponibles sous peu.

Un dossier important en rapport avec la sécurité sociale des employés a été étudié de façon détaillée par un comité ad hoc et discuté par la Commission des relations de travail. Les conclusions de cette étude ont fait l'objet de recommandations au Conseil d'administration de la Fédération qui a autorisé L'Assurance-Vie Desjardins à offrir aux Caisses populaires, Unions régionales et Institutions du M.C.P.D. un nouveau plan de sécurité sociale.

Il importe de rappeler qu'un travail important de révision a été accompli au fichier central du

personnel, traité par informatique, et qui est maintenant opérationnel dans plusieurs Unions régionales. En cours de 1976, l'opération et la mise à jour pourront en être décentralisées de façon plus importante, de sorte que ce fichier deviendra un instrument de gestion utile et efficace pour les Unions régionales et les Caisses populaires.

Plusieurs autres travaux se sont poursuivis en accord avec les Unions régionales et les Institutions du Mouvement dans un souci constant de développer des techniques, des procédés, des politiques communes touchant la gestion des ressources humaines et la même orientation se poursuivra en 1976.

Dans ce secteur sont regroupés les directions administrative, comptabilité et contrôle, informatique et le service des placements.

### Direction administrative

Les services offerts par cette direction sont définis comme étant d'ordre opérationnel ou de soutien. Les services opérationnels sont ceux offerts aux Caisses, aux Unions régionales et aux Institutions, comme l'approvisionnement, la vente d'obligations, etc.

Le fonctionnement de L'Institut Coopératif Desjardins est sous la responsabilité de cette direction.

Voici quelques chiffres de ces différents services au cours de la dernière année, avec comparaison pour les deux années précédentes:

	1973	1974	1975
APPROVISIONNEMENT	\$ 3,195,814	\$ 3,745,339	\$ 4,424,516
OBLIGATIONS DU CANADA	18,960,000	62,027,000	70,003,200
OBLIGATIONS DU QUÉBEC	26,573,000	15,653,900	65,825,300
BILLETS DE LOTERIES	5,321,000	12,292,186	12,485,738
SERVICES RÉSIDENTIELS — I.C.D.	313,010	320,215	407,051

Pour leur part, les services de soutien sont offerts aux différentes directions de la Fédération et ont trait à l'administration des immeubles et de l'équipement, de la flotte automobile, du portefeuille d'assurances, des impressions et des messageries.

### Comptabilité et contrôle

En plus d'assumer la responsabilité des opérations comptables propres à la Fédération, la Direction des services comptables et du contrôle est également responsable des opérations générées par les secteurs opérationnels offrant des services aux Caisses populaires, tels les

loteries, les obligations, l'approvisionnement, l'informatique, ainsi que des opérations reliées aux activités de L'Institut Coopératif Desjardins et du Fonds de sécurité.

La direction voit également au contrôle de l'application des politiques internes à dimensions financières,

des mouvements de trésorerie et du rendement des excédents de liquidité.

A cela vient s'ajouter la préparation des états financiers mensuels et des rapports de gestion propres aux diverses activités, l'élaboration du budget général

de la Fédération, ainsi qu'une étroite collaboration avec les secteurs opérationnels en regard de l'aspect comptable au niveau du développement des sous-systèmes informatisés, des différents projets ou études spéciales.

## Informatique

Dans le domaine du service intégré des Caisses (SIC), l'année 1975 a vu l'ouverture du service inter-caisses à toutes les régions de la province.

En outre, on a commencé les importants travaux en vue du remplacement éventuel des terminaux actuels 2970 par les modèles modulaires 3600 qui seront moins coûteux, plus flexibles et permettront éventuellement d'intégrer la plupart des Caisses populaires au réseau informatique.

Un service informatisé de paie (SIP) a été développé et organisé en 1975 et les premières applications sont maintenant réalisées sur une base expérimentale. Le service sera bientôt disponible pour les entreprises membres des Caisses qui désirent s'en prévaloir.

Ce service comprend la préparation complète de la paie, le calcul de toutes les déductions et la préparation et la production de tous les rapports administratifs nécessaires à la gestion des salaires.

Plusieurs autres développements se rapportant à SIC ont été réalisés en cours d'année et de nouveaux projets présentement en cours devraient être traduits en services opérationnels dans les prochains mois. A ce propos, on peut situer les opérations relatives à l'épargne-retraite, l'épargne-logement, aux dépôts directs, à la compensation en différé, etc.

L'expansion du réseau des Caisses en télétraitement s'est poursuivie normalement, comme en font foi les statistiques suivantes:

	1971	1972	1973	1974	1975
CAISSES					
INTÉGRÉES	87	180	266	373	472
COMPTOIRS	3	23	45	62	89
TERMINAUX	295	626	914	1,284	1,581
FOLIOS	535,409	1,058,522	1,528,346	2,051,670	2,435,164
COMPTES	1,151,392	2,325,351	3,351,495	4,648,792	5,595,660
PRÊTS	97,704	217,587	327,893	440,206	520,152

La centrale informatique dessert aussi les diverses directions de la Fédération pour les opérations de la comptabilité, de l'approvisionnement, des statistiques, du fichier central du personnel et certaines Institutions du Mou-

vement comme la Société d'Assurance des Caisses Populaires, La Sécurité, ce qui emploie une bonne proportion des capacités excédentaires de l'ordinateur de soutien et permet de limiter les coûts de services aux Caisses populaires.

## Placements

Le remplacement des ressources professionnelles qui étaient affectées aux travaux de ce service, a dû être retardé pour différentes raisons dont, entre autres, la poursuite de l'étude du partage des responsabilités entre la Fédération et les Unions régionales et les modifications susceptibles d'être apportées à la Loi des caisses d'épargne et de crédit. Plusieurs consultations ont été effectuées à l'intérieur du Mouvement afin de préciser les bases de réorganisation de ce service.

A brève échéance, nous pourrons compter sur un conseiller en matière de placements appuyé par quelques ressources, de sorte que la Fédération sera en mesure de répondre aux attentes des Unions régionales dans ce domaine.

Un tel service pourra fournir aux gestionnaires de portefeuille les conseils appropriés, émettre les autorisations requises le cas échéant et voir à la publication périodique de bulletins économiques et financiers pour le bénéfice des intéressés.

Au terme de l'année 1975, avec un effectif moyen de 142 inspecteurs, la Direction inspection a systématiquement couvert l'activité vérification en procédant au montage et à la certification des états financiers de toutes les Caisses locales. Par ailleurs, 871 inspections ont été réalisées par rapport à 605 en 1974.

Quant aux dix Unions régionales affiliées à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, elles ont été inspectées régulièrement et les professionnels de ce secteur ont procédé, comme à l'accoutumée, au montage et à la certification de leurs états financiers de fin d'année.

Les résultats de ces travaux, consignés dans des rapports de divers types, ont été régulièrement acheminés aux différents

paliers (local, régional, provincial) ainsi qu'aux instances gouvernementales concernées en conformité des mandats dévolus à la Fédération, qu'il s'agisse de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (émission et renouvellement des permis d'opérations) ou du ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières (rapports statistiques et financiers ou particuliers).

Dans le domaine de l'impôt sur le revenu, les inspecteurs ont procédé à l'établissement du revenu imposable des Caisses affiliées, cependant que la Division technique de cette direction s'est préoccupée de dresser, pour chacune d'elles, les rapports d'impôt à transmettre, dans les délais prescrits, aux ministères du revenu, fédéral et provincial.

### Vérification de la centrale informatique

A partir du fait qu'un nombre de plus en plus important de Caisses affiliées voient leurs opérations traitées par ordinateur, la Direction de l'inspection a, au cours de l'année écoulée, mis sur pied une équipe spécialisée chargée de vérifier notre centrale informatique. C'est donc dire que le processus de l'acheminement

des données comptables des Caisses informatisées est systématiquement suivi. Cette équipe spécialisée de vérificateurs, qui agit au niveau de la centrale, établit en effet le lien indispensable avec l'inspecteur opérant dans la Caisse même, assurant ainsi une sécurité maximale.

### Rapport de continuation

Nous avons noté une amélioration sensible dans l'attention que portent les services techniques des Unions régionales et les administrations locales à la continuation des rapports d'inspection.

Nous voudrions insister pour qu'à compter de 1976, tous les responsables se donnent comme objectif de fournir un travail accru dans ce domaine puisqu'il en va de la bonne santé de chacune des

Caisse populaires et que de cette façon nous pourrons, ensemble, mieux répondre des mandats confiés à la Fédération

et dont elle doit rendre compte tant au ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières qu'à la Régie de l'assurance-dépôts de Québec.

## Fonctionnement technique et administratif

Au plan du fonctionnement technique et administratif, la Direction inspection a continué à se pré-occuper de la bonne coordination de ce secteur d'activités avec les différents paliers de la structure, des autres directions de la Fédération et du Gouvernement.

C'est ainsi que:

— En coordination avec les instances gouvernementales concernées et la Direction études et statistique de la Fédération, l'approche concernant le « rapport financier et statistique » exigé des Caisse populaires a été raffinée. Ce volumineux document, souci de tous ceux qui avaient à travailler à sa mise en forme ou à son interprétation, sera remplacé par divers éléments faciles à constituer et à interpréter, qu'ils soient d'ordre financier ou statistique. Outre d'alléger les formalités actuelles, cette

approche permet une substantielle économie d'échelle dont les Caisse populaires seront les premières bénéficiaires.

— Avec le soutien de la Direction normalisation de la Fédération et plus particulièrement de la Division fiscalité, la mise en application de la méthode de l'impôt différé a été évaluée. Cette méthode qui vise à rapprocher le revenu imposable du revenu comptable sera appliquée dès janvier 1976 pour l'ensemble des Caisse populaires et Unions régionales.

Enfin, nous sommes heureux de vous faire part que, comme chaque année, depuis la mise en vigueur de l'assurance-dépôts, la Direction de l'inspection de la Fédération a obtenu son accréditation de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

---

## **Conclusion**

---

Comme il en a été fait mention au début, le présent rapport n'a voulu rappeler que les faits les plus marquants, ce qui ne veut pas dire que tous les autres travaux n'ont pas leur importance.

Enfin, comme dans toute organisation administrative, c'est grâce à l'effort constant de chacun des employés de la Fédération que les résultats exposés ont pu être atteints. A cet égard, il m'est agréable de signaler la collaboration de chacun, son application et son engagement à servir dans toute la mesure de ses ressources et de sa responsabilité, les meilleurs intérêts des membres des Caisses populaires Desjardins.

Grâce à cette collaboration, nous sommes assurés que la vie coopérative devient, avec le temps, plus intense et de meilleure qualité à tous les niveaux du M.C.P.D.

**René Croteau**

## Rapport des vérificateurs

### Aux administrateurs de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Nous avons examiné l'état des revenus et dépenses, l'état des trop-perçus non répartis et de la réserve générale, l'état des revenus et dépenses du fonds de sécurité, l'état des revenus et dépenses et des déficits accumulés du télétraitemet et l'état de l'analyse des mouvements de trésorerie de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975 ainsi que l'état de l'actif et du passif à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Fédération, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement le résultat de l'exploitation et l'analyse des mouvements de trésorerie de la Fédération pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975 ainsi que l'état véritable et exact de ses affaires à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Roy, Lachance,  
Marotte & Associés  
Comptables agréés

Lévis, le 20 janvier 1976.

**État des revenus et dépenses**  
(télétraitements non inclus)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

	<b>Résultats</b>	<b>Budget</b>	<b>Écarts</b>
<b>Revenus</b>			
Contributions . . . . .	<b>\$7,450,792</b>	\$7,303,800	\$ 146,992
Revenus nets de placements . . . . .	<b>180,393</b>	110,000	70,393
Autres revenus . . . . .	<b>2,623</b>		2,623
	<b>7,633,808</b>	7,413,800	220,008
<b>Dépenses</b>			
Direction générale . . . . .	<b>1,338,307</b>	1,153,014	(185,293)
Secrétariat général:			
Contentieux . . . . .	<b>136,119</b>	137,331	1,212
Secrétariat . . . . .	<b>241,799</b>	173,480	(68,319)
Communications . . . . .	<b>469,885</b>	358,123	(111,762)
Direction de l'inspection . . . . .	<b>3,474,974</b>	3,425,209	(49,765)
Ressources humaines:			
Formation . . . . .	<b>369,548</b>	382,610	13,062
Personnel . . . . .	<b>583,294</b>	560,998	(22,296)
Recherche et développement:			
Normalisation . . . . .	<b>407,699</b>	409,583	1,884
Immeubles et équipement . . . . .	<b>75,949</b>	40,529	(35,420)
Études et statistique . . . . .	<b>415,458</b>	438,994	23,536
Contrôle et gestion:			
Placements . . . . .	<b>51,639</b>	92,870	41,231
Comptabilité — contrôle . . . . .	<b>274,365</b>	259,266	(15,099)
Services auxiliaires . . . . .	<b>490,649</b>	501,412	10,763
Loteries . . . . .	<b>(376,567)</b>	(380,732)	(4,165)
Obligations . . . . .	<b>(655,923)</b>	(175,231)	480,692
Approvisionnement . . . . .	<b>(145,029)</b>	(118,225)	26,804
Services résidentiels:			
Institut Coopératif Desjardins . . . . .	<b>32,557</b>	45,273	12,716
Contribution:			
Institut Coopératif Desjardins . . . . .	<b>30,000</b>		(30,000)
Intérêts — Capital social . . . . .	<b>105,058</b>	92,000	(13,058)
	<b>7,319,781</b>	7,396,504	76,723
<b>Trop-perçu de l'exercice</b>	<b>\$ 314,027</b>	\$ 17,296	\$ 296,731

**État des revenus et dépenses  
et des déficits accumulés du télétraitemen**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

	<b>Résultats</b>	Budget	Écarts
<b>Revenus de services</b>			
Traitemen — S.I.C. ....	<b>\$5,600,216</b>	\$5,526,000	\$ 74,216
Traitemen externe ....	<b>197,127</b>	250,000	(52,873)
Développement ....	<b>151,297</b>	115,000	36,297
Intégration ....	<b>146,853</b>	157,000	(10,147)
Autres revenus ....	<b>77,053</b>	55,000	22,053
Paie informatisée ....		69,000	(69,000)
	<b>6,172,546</b>	6,172,000	546
<b>Coût des services</b>			
Location d'équipement de production ....	<b>2,533,209</b>	2,302,000	(231,209)
Matériel de production ....	<b>250,655</b>	170,000	(80,655)
Télécommunications ....	<b>724,591</b>	898,200	173,609
Livraison de rapports ....	<b>228,165</b>	224,600	(3,565)
	<b>3,736,620</b>	3,594,800	(141,820)
<b>Revenu brut</b>	<b>2,435,926</b>	2,577,200	(141,274)
<b>Dépenses d'administration</b>			
Direction ....	<b>158,012</b>	140,868	(17,144)
Traitemen des données ....	<b>725,680</b>	750,712	25,032
Développement et analyse ....	<b>484,409</b>	499,636	15,227
Développement technique ....	<b>146,440</b>	179,176	32,736
Service aux usagers ....	<b>421,330</b>	505,308	83,978
Intérêts ....	<b>146,569</b>	180,000	33,431
Développement spécial ....		125,000	125,000
	<b>2,082,440</b>	2,380,700	298,260
<b>Revenu net de l'exercice</b>	<b>353,486</b>	\$ 196,500	\$156,986
<b>Déficits accumulés au début</b>		<b>1,888,354</b>	
<b>Déficits accumulés à la fin</b>		<b>\$1,534,868</b>	

## État des revenus et dépenses du fonds de sécurité

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

	Résultats	Budget	Écarts
<b>Revenus</b>			
Contributions .....	\$ 365,868	\$359,224	\$ 6,644
Revenus de placements .....	226,476	223,500	2,976
Contributions spéciales .....	88,297	78,000	10,297
	<b>680,641</b>	660,724	19,917
	-----	-----	-----
<b>Dépenses</b>			
Assurance fidélité .....	37,076	37,200	124
Honoraires d'administration .....	12,500	2,500	(10,000)
Octrois aux Caisses populaires .....	231,360	131,947	(99,413)
	<b>280,936</b>	171,647	(109,289)
	-----	-----	-----
<b>Revenu net de l'exercice .....</b>	<b>399,705</b>	\$489,077	\$(89,372)
	-----	-----	-----
<b>Solde au début .....</b>	<b>2,387,277</b>		
	-----	-----	-----
<b>Solde à la fin .....</b>	<b>\$2,786,982</b>		
	-----	-----	-----

## État des trop-perçus non répartis et de la réserve générale

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

	Trop-perçus non répartis	Réserve générale
<b>Solde au début .....</b>	\$158,256	\$4,003,496
Déduire: Bonification d'intérêt aux Unions régionales .....	150,000	
Virement à la réserve .....	8,256	8,256
	158,256	8,256
	-----	-----
Ajouter: Trop-perçu de l'exercice .....	314,027	4,011,752
<b>Solde à la fin .....</b>	<b>\$314,027</b>	<b>\$4,011,752</b>
	-----	-----

## État de l'actif et du passif au 31 décembre 1975

	1975	1974
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse . . . . .	\$ 2,969,924	\$ 1,064,203
Obligations rachetées en circulation . . . . .	435,744	1,046,640
Comptes à recevoir . . . . .	1,473,648	666,025
Contributions à recevoir . . . . .	1,130,864	913,059
Dû par L'Institut Coopératif Desjardins . . . . .	26,143	
Avances aux employés . . . . .	141,958	119,548
Intérêts courus sur placements . . . . .	170,458	164,653
Stocks de billets de loterie, au coût . . . . .	211,219	183,114
Stocks de marchandises, au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette . . . . .	639,051	632,170
Frais différés . . . . .	16,245	8,461
Dépôt à terme . . . . .	300,000	
	<hr/> 7,489,111	4,824,016
<b>Placements (Note 4)</b>	<b>10,267,643</b>	10,146,943
<b>Immobilisations</b>		
Terrain, aménagements paysagistes, bâtie, mobilier et automobiles, au coût . . . . .	1,675,546	
Déduire: Amortissement accumulé . . . . .	774,794	
	<hr/> 900,752	928,324
Améliorations locatives, au coût . . . . .	321,808	
Déduire: Amortissement accumulé . . . . .	233,382	
	<hr/> 88,426	114,793
<b>Frais reportés</b>		
Coût d'organisation du service informatisé de paie . . . . .	121,216	
	<hr/> \$18,867,148	\$16,014,076
	<hr/>	<hr/>

Approuvé par le Conseil d'administration

**Alfred Rouleau**, administrateur  
**Charles Cimon**, administrateur

---

<b>Passif</b>	<b>1975</b>	1974
<b>À court terme</b>		
Chèques non présentés à la caisse .....	\$ 3,531,129	\$ 2,432,919
Comptes à payer .....	2,424,728	1,463,530
Dû à l'Institut Coopératif Desjardins .....	12,700	
Provision pour réclamations sur le fonds de sécurité .....	7,473	139,483
	<hr/> <b>5,976,030</b>	<hr/> 4,035,932
<b>Autre passif</b>		
Dépôts fixes des Union régionales .....	<b>6,000,000</b>	6,000,000
<b>Revenus différés</b>		
Formation du personnel .....		4,244
	<hr/>	<hr/>
<b>Total du passif</b> .....	<b>11,976,030</b>	10,040,176
<b>Capital social</b> (note 5) .....	<b>1,313,225</b>	1,313,225
<b>Fonds de sécurité</b> (note 6) .....	<b>2,786,982</b>	2,387,277
<b>Trop-perçu de l'exercice</b> (note 6) .....	<b>314,027</b>	158,256
<b>Réserve générale</b> (note 6) .....	4,011,752	
<b>Déficits accumulés du télétraitement</b> (note 6) .....	1,534,868	
	<hr/>	<hr/>
	<b>2,476,884</b>	2,115,142
	<hr/>	<hr/>
	<b>\$18,867,148</b>	\$16,014,076
	<hr/>	<hr/>

(Voir les notes ci-jointes)

## État de l'analyse des mouvements de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

### Rentrées

Trop-perçu de l'exercice .....	314,027
Amortissement des immobilisations .....	95,886
Amortissement des améliorations locatives .....	35,775
	-----
Revenu net du télétraitemen.....	353,486
Amortissement des immobilisations .....	21,531
Amortissement des améliorations locatives .....	57,192
	-----
Revenu net du fonds de sécurité .....	432,209
	-----
	399,705
	-----
Résultats d'opérations en terme de trésorerie .....	1,277,602
Ventes de placements .....	1,242,775
Ventes d'immobilisations .....	7,256
	-----
	2,527,633
	-----

### Sorties

Acquisitions de placements .....	1,363,475
Acquisitions d'immobilisations .....	97,101
Acquisitions des améliorations locatives .....	66,600
Augmentation des frais différés .....	121,216
Diminution des revenus différés .....	4,244
Bonification d'intérêts aux Unions Régionales .....	150,000
	-----
	1,802,636
	-----

### Augmentation du fonds de roulement .....

724,997

### Fonds de roulement au début .....

788,084

### Fonds de roulement à la fin .....

\$1,513,081

## **Note 1 — Conventions comptables**

---

### ÉVALUATION DES STOCKS.

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; le coût est déterminé selon la méthode du coût le plus récent.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS.

L'amortissement des immobilisations a été calculé selon la méthode du solde dégressif en utilisant les taux suivants:

Aménagements paysagistes	4%
Bâtisse	5%
Mobilier	20%
Automobiles	30%

L'amortissement des améliorations locatives a été calculé selon la méthode de la répartition des coûts sur la durée du bail.

### AMORTISSEMENT DES FRAIS REPORTÉS.

Le coût d'organisation du service informatisé de paie sera amorti au cours des trois prochains exercices.

## **Note 2 — Engagements financiers**

---

### BAUX À LONG TERME

a) La Fédération a signé un bail à long terme de location d'espaces à bureaux avec Place Desjardins Inc., échéant en l'an 2005 et comportant un loyer annuel de base de \$244,173. De plus, la Fédération devra absorber sa part des frais d'exploitation de l'immeuble, lesquels sont estimés à \$210,000 pour la première année de location.

La Fédération prévoit occuper les locaux au cours de l'année 1976. Par contre, une partie de ces frais de location sera répartie entre l'ensemble des organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et totalisera \$75,874.

b) La Fédération a signé plusieurs baux de location d'espaces à bureaux échéant à différentes dates d'ici le 31 décembre 1979 et comportant un loyer de \$156,878 pour l'exercice 1976.

### RÉGIME DE RENTES DE RETRAITE

a) La Fédération s'est engagée à rembourser le déficit actuariel initial du régime de rentes de retraite des employés de la Fédération. Ce déficit a été causé par la révision des taux d'indexation des bénéfices accordés aux employés en vertu de ce régime. Au cours de l'exercice, la Fédération a payé un montant de \$13,378 pour amortir ce déficit et au 31 décembre 1975, le solde à payer du déficit actuariel initial s'établit à \$187,292 payable en quatorze versements annuels égaux et consécutifs de \$13,378.

b) La Fédération s'est engagée à payer aux employés retraités une rente spéciale. Au cours de l'exercice, la Fédération a payé \$24,132 et ce montant est inclus dans les dépenses de l'exercice.

Le montant à payer pour cette rente spéciale sera augmenté lors de la retraite de certains employés au cours des neuf prochaines années et se terminera lors du décès des personnes retraitées.

Aucun passif actuariel n'a été établi à la fin de l'exercice.

**Notes aux états financiers** (suite)  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

**Note 3 — Événement subséquent et passif éventuel**

Le 17 février 1976, les administrateurs de la Fédération ont décidé que les frais des travaux supplémentaires requis de la Direction de l'inspection et des Services techniques des Unions régionales dans les cas d'intervention du fonds de sécurité soient désormais à la charge du fonds de sécurité. En ce qui concerne l'exercice 1975, une charge devra être faite rétroactivement au fonds de sécurité dès que les sommes impliquées seront connues.

**Note 4 — Placements**

	Coût	Valeur courante
Dépôts à terme .....	\$ 8,300,000	\$ 8,300,000
Options d'achat .....	253,900	231,838
Obligations .....	452,992	429,777
Actions et parts sociales .....	26,650	6,550
Placements dans les organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins .....	1,089,101	959,901
Prêts à une Union régionale .....	145,000	145,000
	<hr/>	<hr/>
	\$10,267,643	\$10,073,066
	<hr/>	<hr/>

La valeur courante des options d'achat de La Sécurité, Compagnie d'Assurance Générale du Canada, de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie et de la Fiducie du Québec a été établie à leur valeur aux livres à la fin de l'exercice.

Le placement en parts sociales de L'Institut Coopératif Desjardins et non consolidé représente 40,168 parts sociales sur 40,185 parts sociales émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment des transactions.

**LA PARTICIPATION DANS L'AVOIR DES MEMBRES TOTALISE:**

Au moment des acquisitions .....	\$ 818,620
A la fin de l'exercice .....	\$ 873,573

Les placements en actions ordinaires de la Société d'investissement Desjardins et non consolidés représentent 471 actions sur 134,998 actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice. Le placement est inscrit au coût au moment de la transaction.

**LA PARTICIPATION DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES TOTALISE:**

Au moment de l'acquisition .....	\$ 47,100
A la fin de l'exercice .....	\$ 48,527

La valeur courante des placements dans les organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins a été établie à leur coût d'origine à l'exception des valeurs courantes de L'Institut Coopératif Desjardins et de la Société d'investissement Desjardins qui ont été établies à la valeur aux livres à la fin de l'exercice.

## **Notes aux états financiers** (suite) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1975

### **Note 5 — Capital social**

Le capital émis et payé de la Fédération au 31 décembre 1975 totalise \$1,313,225 réparti entre 17 membres.

### **Note 6 — Impôts sur le revenu reportés**

Du fait que l'amortissement des immobilisations réclamé pour fins d'impôts sur le revenu est inférieur d'un montant de \$19,490 à celui porté aux livres, du fait que l'amortissement des frais reportés réclamé pour fins d'impôts sur le revenu est supérieur d'un montant de \$121,216 à celui porté aux livres et du fait que des pertes au montant de \$189,301 pourront être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés calculé au taux de 27% totalise à la fin de l'exercice un montant de \$23,645 qui n'a pas été inscrit aux livres. Ce montant sera augmenté des ristournes qui pourraient être votées par l'Assemblée générale.

Des négociations sont en cours avec le ministère du Revenu national et le ministère du Revenu du Québec pour exempter de l'impôt sur le revenu, le revenu net du fonds de sécurité pour les années 1972, 1973 et 1974. Selon les représentants de la Fédération, ce revenu sera exempté et ceci aura pour effet d'augmenter les pertes pouvant être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir d'un montant de \$236,725 et d'augmenter le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés d'un montant de \$63,916.

De plus, selon les autorités de la Fédération, la Loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec sera modifiée au cours de l'exercice 1976, afin de permettre la création d'une corporation de fonds de sécurité. La modification de cette loi permettra à la Fédération de transférer son fonds de sécurité à une nouvelle corporation.

Les conséquences de ce changement pour l'exercice 1975 seront les suivantes:

1° Le revenu net de contributions du fonds de sécurité pour l'exercice au montant de \$222,805 deviendrait non imposable et ceci augmenterait les pertes pouvant être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir d'un montant de \$222,805 et augmenterait le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés d'un montant de \$60,157.

2° Le revenu net de placements du fonds de sécurité pour l'exercice au montant de \$163,951 serait alors imposable et ainsi la Fédération aurait à payer des impôts sur le revenu au montant de \$44,267 et ce montant pourrait être réduit lorsque les sommes impliquées dans la note 3 seront connues.

## Statistiques générales

Cette section statistique présente les données d'ensemble faisant état de la situation des Caisses populaires et des Unions régionales au 31 décembre 1975 et fournit des renseignements sur certains postes particuliers de même que certaines comparaisons avec d'autres institutions financières.

Portant sur l'ensemble des Caisses populaires et des Unions régionales et étant uniquement un document statistique, cette section n'a pas fait l'objet d'examen de la part des vérificateurs de la Fédération.

Au cours de l'année 1975, le nombre de Caisses est passé de 1261 à 1251. Cette diminution est le résultat de deux (2) fondations, de neuf (9) fusions et de trois (3) liquidations de Caisses populaires locales. C'est surtout par l'ouverture de comptoirs ou « locaux auxiliaires » que les Caisses populaires ont augmenté leur présence physique sur le territoire. En effet, au cours de l'année, vingt-quatre (24) nouveaux comptoirs ont été ouverts et, en date du 31 décembre 1975, on en comptait cent soixante et un (161) dans toute la province de Québec dont cent trente-neuf (139) opèrent à plein temps et vingt-deux (22) à temps partiel.

À la fin de 1975, les Caisses regroupaient 3,325,000 membres. Elles administraient 750,000 prêts, soit 565,000 sur reconnaissance de dette et 185,000 avec garantie hypothécaire. Un membre sur cinq utilisait le service de crédit de sa Caisse populaire.

### Tableau 1

La situation consolidée de l'actif et du passif est le tableau le plus important des tableaux statistiques qui suivent. La colonne « CONSO-LIDÉE » indique la provenance et l'utilisation des fonds reçus par les Caisses populaires et les Unions régionales. Les tableaux suivants ventileront ou analyseront la croissance des principaux postes de l'actif ou du passif.

Au cours de l'année 1975, l'actif des Caisses populaires a augmenté de \$874 millions ou 20.4% comparativement à \$553 millions ou 14.8% pour l'an dernier.

### Tableau 2

Cette ventilation du portefeuille montre un état consolidé des titres détenus par les Caisses populaires et les Unions régionales soit comme liquidité, comme placements ou comme autres valeurs. Elle indique également la répartition de ces titres selon les principaux débiteurs.

La dernière colonne de ce tableau, donnant l'augmentation annuelle de chaque poste, nous fait réaliser qu'en 1975 le Mouvement des Caisses populaires s'est orienté surtout vers des titres de première liquidité, suivant en cela les réflexions faites au cours de l'année sur une nouvelle norme de liquidité.

### Tableau 3

Le tableau 3 présente la répartition des prêts en cours au 31 décembre 1975 dans les Caisses populaires et les Unions régionales, selon les différents types de prêts et selon les différentes catégories d'emprunteurs.

La nouvelle formule de situation mensuelle utilisée par les Caisses nous donne une ventilation plus précise des prêts en cours, notamment aux cultivateurs, aux étudiants et aux commerçants et industriels.

### Tableau 4

Au cours de l'année 1975, les Caisses populaires ont effectué 429,000 prêts ayant une valeur totale excédant \$1.6 milliard dont presque \$1 milliard sur reconnaissance de dette.

Les prêts effectués sur reconnaissance de dette continuent à excéder les prêts hypothécaires en nombre et en valeur tandis que le solde des prêts hypothécaires continue à croître plus rapidement que le solde des prêts sur reconnaissance de dette.

En 1975, le passif-dépôt a connu une croissance légèrement supérieure à celle des prêts; à la fin de 1975, les prêts représentaient 62.4% du passif-dépôt en comparaison de 63.2% l'an dernier.

Si on ajoute aux prêts des Caisses populaires les prêts des Unions régionales, on réalise que 64.4% des dépôts reçus sont engagés dans des prêts (voir tableau 1).

### Tableau 5

Ce tableau montre l'évolution du passif-dépôt des Caisses populaires par catégorie de dépôts. Contrairement à l'année 1974, l'épargne retirable par ordres de paiement a connu une croissance importante et l'épargne stable et le capital social se sont développés plus rapidement que l'épargne à terme. Les nouveaux plans d'épargne-retraite et d'épargne-logement sont comptabilisés avec l'épargne stable.

### Tableau 6

Ce tableau donne un ordre de grandeur de l'actif des caisses d'épargne et de crédit et des banques au Québec. Il compare également leur croissance annuelle.

### Tableau 7

La composition et la croissance de l'épargne des Caisses populaires sont ici comparées à la composition et à la croissance de l'épargne personnelle dans les banques à charte au Québec. De septembre 1974 à septembre 1975, l'épargne personnelle bancaire a augmenté de \$566 millions tandis que le passif-dépôt des Caisses populaires a augmenté de \$810 millions.

Tableau 1

**Caisse populaires Desjardins et Unions régionales**  
**Situation consolidée de l'actif et du passif**

au 31 décembre 1975

	Caisse populaires	Unions régionales	Situation consolidée	En %
<b>Actif</b>				
ENCAISSE				
Numéraire et effets en main .....	\$ 144,770,000	\$ 31,188,000	\$ 175,958,000	
Dépôts banques à charte .....	10,448,000	69,439,000	79,887,000	
Dépôts U.R. ou autres C.P.D. ....	1,391,798,000	40,349,000	—*	
Effets en transit .....	—	—	108,346,000*	
Total de l'encaisse .....	<u>\$1,547,016,000</u>	<u>\$ 140,976,000</u>	<u>\$ 364,191,000</u>	7.5%
PORTEFEUILLE (1)				
Titres liquides .....	\$ 157,787,000	\$ 525,238,000	\$ 660,152,000*	13.6%
Placements .....	242,859,000	443,442,000	686,301,000	14.1%
Autres valeurs .....	21,368,000	138,312,000	148,771,000*	3.0%
Total du portefeuille .....	<u>\$ 422,014,000</u>	<u>\$1,106,992,000</u>	<u>\$1,495,224,000</u>	30.7%
PRÊTS (2)				
Sur reconnaissance de dette .....	\$1,028,062,000	\$ 121,504,000	\$1,120,696,000*	23.0%
Avec garantie hypothécaire .....	1,999,623,000	17,176,000	2,016,762,000*	41.4%
Total des prêts .....	<u>\$3,027,685,000</u>	<u>\$ 138,680,000</u>	<u>\$3,137,458,000</u>	64.4%
Immobilisations .....	123,987,000	6,828,000	130,815,000	
Autres éléments de l'actif .....	46,219,000	31,750,000	67,390,000*	
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b><u>\$5,166,921,000</u></b>	<b><u>\$1,425,226,000</u></b>	<b><u>\$5,195,078,000</u></b>	
<b>Passif</b>				
PARTS SOCIALES .....	\$ 403,691,000	\$ 10,998,000	\$ 403,779,000*	8.3%
DÉPÔTS D'ÉPARGNE				
Dépôts des C.P.D. ou U.R. ....	\$ 750,000	\$1,360,136,000	—*	
Épargne avec opérations .....	2,109,662,000	12,533,000	2,122,195,000	43.6%
Épargne stable .....	787,875,000	—	787,875,000	16.2%
Épargne à terme .....	1,555,620,000	—	1,555,620,000	31.9%
Dû aux membres .....	\$4,857,598,000	\$1,383,667,000	\$4,869,469,000	100.0%
Emprunts .....	20,377,000	5,605,000	6,563,000*	
Autres éléments du passif .....	67,169,000	13,926,000	75,241,000*	
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>	<b><u>\$4,945,144,000</u></b>	<b><u>\$1,403,198,000</u></b>	<b><u>\$4,951,273,000</u></b>	
Bénéfices non répartis .....	60,823,000	4,879,000	65,702,000	
Réserves .....	160,954,000	17,149,000	178,103,000	
<b>GRAND TOTAL .....</b>	<b><u>\$5,166,921,000</u></b>	<b><u>\$1,425,226,000</u></b>	<b><u>\$5,195,078,000</u></b>	

(1) Pour la répartition détaillée, voir le tableau 2.  
(2) Pour la répartition détaillée, voir le tableau 3.

ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

La situation consolidée de l'actif et du passif indique la véritable utilisation des fonds reçus par les Caisse populaires Desjardins.

Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les postes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne "SITUATION CONSOLIDÉE" ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

Tableau 2

**Caisse populaires Desjardins et Unions régionales**  
**Répartition du portefeuille**

au 31 décembre 1975

	Caisse populaires	Unions régionales	Total consolidé	En %	Augmentation annuelle (En millions de \$)
<b>TITRES LIQUIDES</b>					
Bons du trésor, billets, etc. . . . .	\$ —	\$ 188,579,000	\$ 188,579,000	12.6%	\$ 145
Dépôts à terme . . . . .	36,430,000	26,910,000	40,466,000*	2.7%	—20
Canada . . . . .	3,940,000	75,954,000	79,894,000	5.4%	21
Québec . . . . .	107,558,000	186,895,000	294,454,000	19.7%	45
Hydro-Québec . . . . .	9,859,000	46,900,000	56,759,000	3.8%	12
<b>Sous-total . . . . .</b>	<b>\$157,787,000</b>	<b>\$ 525,238,000</b>	<b>\$ 660,152,000</b>	<b>44.2%</b>	<b>\$203</b>
<b>PLACEMENTS</b>					
Municipalités . . . . .	\$137,271,000	\$ 254,906,000	\$ 392,177,000	26.2%	\$ 57
Commissions scolaires . . . . .	83,947,000	137,222,000	221,169,000	14.8%	8
Collèges, hôpitaux, fabriques . . . . .	20,356,000	42,542,000	62,898,000	4.2%	13
Coopératives . . . . .	1,285,000	8,772,000	10,057,000	0.7%	—1
<b>Sous-total . . . . .</b>	<b>\$242,859,000</b>	<b>\$ 443,442,000</b>	<b>\$ 686,301,000</b>	<b>45.9%</b>	<b>\$ 77</b>
<b>AUTRES VALEURS</b>					
Mouvement des Caisse populaires					
Desjardins . . . . .	\$ 21,368,000	\$ 37,070,000	\$ 47,529,000*	3.2%	\$ 15
Actions et placements divers . . . . .	—	101,242,000	101,242,000	6.7%	48
<b>Sous-total . . . . .</b>	<b>\$ 21,368,000</b>	<b>\$ 138,312,000</b>	<b>\$ 148,771,000</b>	<b>9.9%</b>	<b>\$ 63</b>
<b>GRAND TOTAL . . . . .</b>	<b>\$422,014,000</b>	<b>\$1,106,992,000</b>	<b>\$1,495,224,000</b>	<b>100.0%</b>	<b>\$343</b>

Les postes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif

ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 3

**Caisse populaires Desjardins et Unions régionales**  
**Répartition des prêts en cours**

au 31 décembre 1975

	Sur reconnaissance de dette		Avec garantie hypothécaire		Total consolidé
	Caisse populaires	Unions régionales	Caisse populaires	Unions régionales	
<b>CORPS PUBLICS</b>					
Coopératives .....	\$ 2,602,000	\$ 7,460,000	\$ 5,000,000	\$ 4,087,000	\$ 19,149,000
Municipalités .....	22,165,000	31,544,000	—	—	53,709,000
Commissions scolaires .....	9,678,000	45,752,000	—	—	55,430,000
Autres institutions .....	8,637,000	3,478,000	6,400,000	1,076,000	19,591,000
<b>Total</b> .....	<b>\$ 43,082,000</b>	<b>\$ 88,234,000</b>	<b>\$ 11,400,000</b>	<b>\$ 5,163,000</b>	<b>\$ 147,879,000</b>
<b>PARTICULIERS</b>					
Cultivateurs .....	\$ 75,444,000	—	\$ 10,200,000	\$ 68,000	\$ 85,712,000
Commerçants et industriels .....	36,005,000	2,839,000	88,401,000	3,291,000	130,536,000
Étudiants .....	71,489,000	—	—	—	71,489,000
Autres .....	814,583,000	1,560,000	1,890,032,000	8,618,000	2,714,793,000
<b>Total</b> .....	<b>\$ 997,521,000</b>	<b>\$ 4,399,000</b>	<b>\$ 1,988,633,000</b>	<b>\$ 11,977,000</b>	<b>\$ 3,002,530,000</b>
Prêts Unions régionales .....	—	167,000	—	—	— *
Prêts Caisse populaires .....	—	28,704,000	—	36,000	— *
Moins: provisions pour créances douteuses .....	(12,541,000)	—	(410,000)	—	(12,951,000)
<b>GRAND TOTAL</b> .....	<b>\$1,028,062,000</b>	<b>\$121,504,000</b>	<b>\$1,999,623,000</b>	<b>\$17,176,000</b>	<b>\$3,137,458,000</b>

Les postes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif

ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

**Tableau 4****Évolution des prêts des Caisses populaires Desjardins**

ANNÉE CIVILE	Nombre de prêts effectués (En milliers)		Valeur des prêts effectués (En millions de \$)		Augmentation nette des prêts en cours (En millions de \$)	
	Rec. de dette	Hypo- thèque	Rec. de dette	Hypo- thèque	Rec. de dette	Hypo- thèque
1971 .....	325	37	\$484	\$279	\$ 56	\$129
1972 .....	354	49	570	373	73	207
1973 .....	372	50	744	548	162	323
1974 .....	362	45	848	566	144	291
1975 .....	387	42	960	653	156	333

ANNÉE CIVILE	Au cours de l'année, taux d'augmentation Prêts en cours			Prêts en % du passif-dépôt au 31 décembre		
	Rec. de dette	Hypo- thèque	De l'actif	Rec. de dette	Hypo- thèque	En total
1971 .....	12.8%	18.0%	19.5%	20.7%	35.4%	56.1%
1972 .....	14.7%	24.5%	21.8%	19.5%	36.3%	55.8%
1973 .....	28.6%	30.6%	20.4%	20.8%	39.3%	60.1%
1974 .....	19.8%	21.1%	14.8%	21.7%	41.5%	63.2%
1975 .....	17.9%	20.0%	20.4%	21.2%	41.2%	62.4%

Source: ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

**Tableau 5****Évolution de la structure du passif-dépôt des Caisses populaires Desjardins**

En millions de \$

	Épargne ordinaire (transférable par ordres de paiement)	Parts sociales	Épargne stable*	Épargne à terme	Total
Décembre 1968 .....	\$ 1,204 75.6%	\$ 194 12.2%	\$ 97 6.1%	\$ 98 6.1%	\$ 1,593 100.0%
Décembre 1973 .....	1,799 51.4%	313 8.9%	428 12.2%	963 27.5%	3,503 100.0%
Décembre 1974 .....	1,820 45.3%	322 8.0%	543 13.5%	1,331 33.2%	4,016 100.0%
Décembre 1975 .....	2,110 43.5%	404 8.3%	788 16.2%	1,556 32.0%	4,858 100.0%
Croissance annuelle 1973 .....	12.0%	24.2%	19.8%	40.4%	20.8%
Croissance annuelle 1974 .....	1.2%	2.8%	26.9%	38.2%	14.7%
Croissance annuelle 1975 .....	15.9%	25.5%	45.1%	16.9%	21.0%

\* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

Source: ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

**Tableau 6****Caisse et banques au Québec**

	Actif 1975 (En millions de \$)	Croissance annuelle (En millions de \$)	Croissance annuelle (En %)
Caisse populaires Desjardins (Fédération de Québec) (déc.) . . . . .	\$ 5,167	\$ 874	20.4%
Autres caisses d'épargne et de crédit au Québec (sept.) . . . . .	971	159	19.6%
<b>Sous-total . . . . .</b>	<b>\$ 6,138</b>	<b>\$1,033</b>	<b>20.2%</b>
Banques à charte au Québec (sept.) . . . . .	\$16,179	\$1,444	9.8%
Banque d'épargne du Québec (nov.) . . . . .	977	87	9.8%
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>\$23,294</b>	<b>\$2,564</b>	<b>12.4%</b>

Note: Selon les dernières données disponibles, les caisses d'épargne et de crédit au Canada avaient un actif de \$12.1 milliards tandis que l'actif canadien des banques à charte était de \$75.6 milliards.

Sources: Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, janvier 1976;  
Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques trimestrielles des caisses d'épargne et de crédit par Fédération*, troisième trimestre 1975;  
Études et Statistique, Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

**Tableau 7****Distribution et croissance de l'épargne personnelle  
dans les Caisse populaires Desjardins et  
dans les banques à charte au Québec**

	En cours (Septembre 1975)		Croissance annuelle (En %)		Distribution (En %)	
	C.P.D.	Banques (En millions de \$)	C.P.D.	Banques	C.P.D.	Banques
Comptes de chèques personnels . . . . .	—	\$ 275	—	22.8%	—	4.2%
Épargne transférable par chèques et ordres de paiement . . . . .	\$2,137	1,500	17.7%	11.2%	44.9%	23.1%
Épargne stable . . . . .	786*	2,076	49.1%	49.0%	16.5%	31.9%
Parts sociales . . . . .	397	—	24.5%	—	8.4%	—
Épargne à terme . . . . .	1,435	2,654	10.5%	-10.7%	30.2%	40.8%
<b>Total . . . . .</b>	<b>\$4,755</b>	<b>\$6,505</b>	<b>20.1%</b>	<b>9.5%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

Sources: Banque du Canada, *Revue de la Banque du Canada*, janvier 1976.

ÉTUDES ET STATISTIQUE, Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

\* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.



*Couverture et maquette:* Pierre Brousseau

*Réalisation:* Direction des communications  
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

*Impression:* Charrier & Dugal (1965) Ltée



LA FÉDÉRATION  
DE QUÉBEC DES  
CAISSES POPULAIRES  
DESJARDINS



150, AVENUE DES COMMANDEURS,  
LÉVIS, PROV. DE QUÉBEC, CANADA  
G6V 6P8